L'ABEILLE.

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, COMMERCIALE & MATHÉMATIQUE.

Imprimé et publié, tous les jours par J. BAYON, DELAUP & DUCLERE, à l'enseigne des rues de Chartres et St.-Louis.

No 147 — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI, 14 MAI 1830 — Vol. III.

Conditions:—L'ABEILLE paraît tous les jours: le prix de l'abonnement est d'UNE PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de $10, en payant chaque semestre d'avance.

LOTERIE
DE L'EGLISE CATHOLIQUE des Natchitoches ou Adaes

De 1830—Devant se tirer positivement à la Bourse, Samedi 15 Mai.

PROSPECTUS:

1	lot de	$10,000	$10,000
1	" "	5,000	" 5,000
1	" "	1,800	" 1,800
1	" "	1,400	" 1,400
1	" "	1,200	" 1,200
1	" "	1,008	" 1,008
6	" "	500	" 3,000
6	" "	300	" 1,800
6	" "	200	" 1,200
156	" "	50	" 7,800
165	" "	60	" 4,680
624	" "	8	" 4,992
7800	" "	4	" 31,200
8,760	Lots		$ 73,000
15,600	Billets blancs.		

Dans cette Loterie composée de 30 numéros par permutation, il y aura vingt-quatre prix sortis des numéros tirés sur les 30; 936 avec deux et 7,800 avec un seul numéro. Les billets portant un nombre de 15,300, n'auront aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros depuis un jusqu'à 30 inclusivement, seront pipés dans une roue le jour du tirage, et l'on en tirera 6 d'entre eux: et le billet qui aura les 1er., 2e. et 3e. numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à..... $10,000

Et les cinq autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre suivant, à droite ou à gauche de ceux qui leur correspondent respectivement, comme suit:

No. 1, 3 et 2	$ 5,000
2, 1 et 3	2,800
2, 3 et 1	1,400
3, 1 et 2	1,200
3, 2 et 1	1,008

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir: les 1er. 2e. et 3e., dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit chacun à 500

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir, les 1er. 2e. et 4e., dans quelque ordre de soit, auront droit à 300

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir, les 1er. 2e. et 5e. dans quelqu'ordre que ce soit, auront droit à 200

Les 156 billets qui auront deux des numéros sortis, savoir le 3 et le 4, auront chacun droit à 50

Les 156 billets qui auront deux des numéros sortis, les 3e. et le 2e. auront chacun droit à 30

Tous les autres billets, au nombre de 624, ayant deux des numéros sortis auront droit chacun à 8

Les 7800 billets ayant un des numéros sortis, auront droit chacun à 4

Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un prix moindre que celui qu'il aura obtenu.

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent.

Tous les ordres, franc de port, seront exécutés avec ponctualité, en s'adressant à J. B. FAGET, rue de Chartres, N°18.

Prix des Billets.

Entiers $4, demis 2, quarts 1. Chaque paquet ne pourra gagner moins de $10, demi et quart en proportion.

J. B. FAGET—Directeur

LE soussigné voulant quitter le pays, offre à vendre à l'amiable et à des conditions avantageuses, toutes ses propriétés, consistant en Maisons, Terrains, Esclaves, Meubles, &c.: les dites propriétés, sont situées dans le faubourg Sauley. Pour le prix et les conditions, s'adresser chez lui, dans ledit faubourg, au coin de rues St. Thomas et Edouard.

22 mars—1m L. FOUCHER.

Changement de Domicile.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer respectueusement au public en général, et à leurs amis, qu'ils ont transporté leur atelier rue Bienville, vis-à-vis la poste, où ils tiennent constamment un assortiment de dales toutes faites et prêtes à être posées, ainsi que tous les autres articles qui concernent leur profession.

Les entrepreneurs qui auraient besoin de articles ci-dessus, les trouveront toujours au meilleur compte chez.

13 Avril—1mois DUPIN & LOMBART.

LE SOUSSIGNE' donne avis qu'il vient d'être nommé Collecteur de la taxe provenant des licences accordées aux Caboteurs et Pacotilleurs, qu'il commencera à dater du premier Lundi de Mai, à mettre en force la loi de la Législature relative aux Caboteurs et Pacotilleurs, approuvée le seize Mars 1830, et que tous ceux qui trafiquent comme Caboteurs ou Pacotilleurs auront à se procurer une licence sous peine d'être poursuivis et condamnés à payer l'amende voulue par la susdite loi. Il prévient en même tems qu'on pourra le trouver à son bureau depuis neuf heures jusqu'à trois, rue Ste. Anne, No. 51 entre les rues Royale et Conté.

18 avril OCTAVE LEBLANC.

VROUMAGE offre à vendre en débarquement du brick Moro, de la Baie d'Honduras,

240	Peaux de Bœuf,
4000	liv. vieux Cuivre,
30	tonneaux Bois de Campêche. 25

UN homme d'un âge mur, et dont la vie a été consacrée à l'étude, désirerait trouver à s'employer comme instituteur, dans une famille établie à la campagne.

Pour renseignemens, s'adresser à M. Maureau le directeur des Ecoles Publiques. 10 mars

---

VICTOR ROUMAGE offre à vendre les articles suivants:

10	Balles Brin fadur pour mosquitaire;
6	Do. Coutil fil de coton;
5	Do. Leontine pour pantalons et vestes;
12	Do. Fil de Flemge;
20	Do. Toiles assorties;
4	Boucauts [illegible] plein emballage,
400	Pipes Vin Rouge nommé de Bordeaux,
1000	Caisses do. do.
500	Do. Blanc do.
25	Tierçons Vin Blanc, Sautène et Grave;
20	Pipes Eau-de-vie de Cognac;
100	Caisses Liqueurs assorties;
100	Do. Fruits à l'Eau-de-vie;
20	Do. Sardines à l'huile et crues;
15	Barils Eau-de-Cologne;
12	Caisses Serinus de 4 à 10 pouces, et autres serinettes.
25	Barils Café de St. Jago de Cuba, etc. etc.

2 mars

BRAUD & CO.

Rue St. Pierre, numéro 127.

(Entre Dauphine et Bourbon)

ONT constamment de la BIERE, PORTER et ALE, de Philadelphie, en boucauds, barils et bouteilles ainsi que du CIDRE de Newark, en barils en caisses; aussi, un assortiment de vins d'excellente qualité. 13 avril—

ESCLAVE EN MARONNAGE.

Est parti marron de chez le soussigné, depuis samedi dernier, un nègre créole de St. Domingue, nommé JOSEPH, âgé d'environ 40 ans, taille de 5 pieds 3 ou 4 pouces, mesurant [illegible] parlant Français et Anglais, et boitant un peu: il était vêtu d'un pantalon de colonnade grise, une chemise blanche, et gilet de drap bleu; dans son chapeau se trouve écrit les lettres initiales du soussigné. Il a à la figure quelques légères marques de picotte, et est connu comme cigarier. Une récompense honnête sera donnée à celui qui le ramènera au soussigné, ou le conduira à la geole de cette ville.

BAPTISTE AZARETO.

4 Esplanade et Levée.

MAGASIN D'EPICERIES ET DE LIQUEURS.

Rue Dumaine No. 4, près du Marché.

JOHN LONGSTRETH a l'honneur d'annoncer à ses amis, aux capitaines de navires et de bateaux à vapeur, et aux habitans de la ville et des environs, qu'il vient d'ouvrir le magasin ci dessus, où il aura constamment un assortiment d'épiceries, de vins, de liqueurs spiritueuses d'*ale*, de *porter*, de cidre, de cigarres &c. le tout de première qualité, et il sollicite respectueusement leur patronage.

N. B. Il satisfera promptement aux ordres qui lui seront donnés pour la campagne et pour approvisionnemens des familles.

11 mai—1m.

AVISO.—El que suscribe entando para dejar el pays, ofrece á vender á condiciones muy ventajosas todas sus propiedades, consistiendo en casas, tierras, esclavos, muebles, &a. Dichas casas y tierras son situadas en el faubourg Saulet. Por el precio y condiciones, dirigirse en dicho faubourg, esquina á las calles de Sn. Tomas y Eduardo.

23 de marzo L. FOUCHER.

AVIS.

ATTENDU que Etienne Reine s'est adressé à moi demandant la levée et l'annulation de l'effet souscrit par lui comme caution, le 25 Fév. 1822, conjointement avec Morel Guirandand, juge de la paroisse St. Charles;

Avis est par le présent donné à toutes personnes intéressées, savoir à déduire par écrit, au bureau du Secrétaire d'Etat, et dans les quatre-vingt-dix jours qui suivront la présente publication, les raisons pour lesquelles le dit effet et l'hypothèque qui en résulte ne seraient pas levés et annulés.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat, à la Nlle. Orléans, le 22e. jour d'Avril 18[illegible], et l'an cinquante-quatrième de l'indépendance des Etats-Unis.

JACQUES DUPRE'.

Remplissant les fonctions de Gouverneur.

Par le Gouverneur, G. A. WADDAMAN,

24 avril—30f Secrétaire d'Etat

CENT MILLIERS de Cigarres de la Havane, venus par le Charriot, et à vendre à l'Hotel des Etrangers, en caisses, quarts de caisse, demi quarts, &c, par

27 Av.—3 RACHE CONSTANT

Dix piastres de récompense.

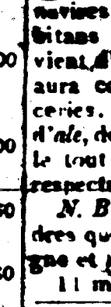

Seront données à celui qui arrêtera et logera dans une des prisons de l'Etat, le nègre rougeâtre ou griffe américain nommé CESAR, âgé de 35 à 37 ans; taille de 5 pieds 8 ou 10 pouces, bien corporé, voix plutôt faible que forte, depuis 18 mois dans cette ville, boulanger et vendeur de pains. Il manque de chez son maître du 22 au 23 de Mars. Je ne dépeins pas son habillement; lui étant très-facile de se déguiser. Il est très possible qu'il serait accompagné d'une négresse, ayant appris que sa femme appartenant à un habitant près de la ville, s'est absentée à la même époque.

Les capitaines de navires et bateaux à vapeur sont prévenus de ne point donner asile audit nègre, sous encourir toute la rigueur de la loi.

1er Mai—3 B. ROUNY.

Ventes à l'Encan.

PAR T. BUSBY.

IL sera vendu à la Bourse, le Lundi 17 courant, à midi,

Le brick VULCAN, de 127 44-94 tonneaux ou à peu près. Il porte environ 14,000 barils et était ci-devant le brick français Amédée. Il a été trouvé abandonné en mer, a été amené dans ce port, condamné et vendu pas cadre de la cour. C'est un bon navire très-sain, construit en France, et n'a fait qu'un voyage à Tampico après les réparations considérables qu'il a subies dans ce port où il a été entièrement doublé et chevillé en cuivre. La voiture est excellente et ce navire emodélant sous tous les rapports, peut être mis en mer à très peu de frais.

Ce navire étant actuellement en cargaison au poteau No. 20, on peut le visiter en s'adressant au capitaine Arnold à bord à Messrs. Thompson & Co, No 50 rue de Chartres, ou à l'encanteur.

Conditions—6 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur. Si l'on désire un crédit plus long, on accordera 6 mois de plus, moyennant l'intérêt de la banque en donnant son billet, et la déduction d'un intérêt égal sera faite à l'acheteur, s'il désire payer comptant.

7 Mai.

F. DUTILLET.

IL sera vendu le 26 Mai prochain, à la Bourse, plusieurs beaux LOTS DE TERRE, situés au faubourg Sablet. Aussi, plusieurs ESCLAVES créoles et à talens; une MAISON de maître, de sept pièces et deux caves, avec plusieurs autres bâtisses dépendant de la dite maison, un jardin potager, verger, orangerie, le tout en très-bon état. De plus, le lendemain il sera vendu sur les lieux, rues St. Thomas et Edouard, tous les meubles dépendants de ladite maison. Conditions au moment de la vente.

Conditions pour les immeubles et esclaves:—A 6, 12[illegible] et 24 mois, avec billets endossés à satisfaction et hypothèques jusqu'à parfait paiement. Les actes de ventes seront passés chez F. de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 29 avril—[illegible]pa

---

$5 DE RECOMPENSE.

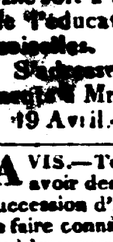

SERONT données à celui qui arrêtera et logera dans une des prisons de l'Etat, le nègre nommé *SAMUEL*, américain; parlant un peu français, âgé d'environ 26 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, bien corporé, ayant une cicatrice sur le front, depuis environ trois ans dans le pays.

9 de ce mois à dix heures du matin.

11 mai—3 DARAM.

Chaussures du Nord.

Les soussignés ont reçu par le navire Louisiana, de New-York, un très-joli assortiment de Chaussures de 1ère. qualité et de choix, qu'ils vendront à des prix modérés.

7 mai J. G. ARRAIZA & Co.

CHAUSSURES 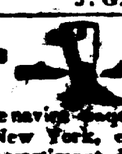 NOUVELLES.

REÇU par le navire Lougre Louisiana, venant de New York, et à vendre par les soussignés, un assortiment de très jolies chaussures, de première qualité, qu'ils vendront à des prix modérés.

24 mai—3 BLANCHET & CO.

UNE Dame Française pouvant enseigner tout ce qui constitue l'éducation d'une jeune personne, et en ayant fourni la preuve depuis qu'elle habite la Louisiane, désirerait trouver une famille, soit à la ville soit à la campagne, où on la chargerait de l'éducation d'une ou de plusieurs demoiselles.

S'adresser pour plus amples renseignemens à Mr. Louis Pilié, près la Bourse

19 Avril.—3[illegible]

AVIS.—Toutes les personnes qui pourraient avoir des réclamations à exercer contre la succession d'Adèle Morel f. c. l. sont invitées à se faire connaître aux exécuteurs testamentaires ou à leur avocat Mr. A. W. Pichot, rue de Chartres, No. 145, et à leur présenter, d'ici à quinze jours, une note du montant de leurs créances et des titres sur lesquels elles sont fondées et ceux qui peuvent devoir à la dite succession, sont également invités à payer leur compte au dits exécuteurs.

FIFI POMPONNEAU & E. BAJOLLIERE.

5 mai—3. Exécuteurs testamentaires.

VROUMAGE offre à vendre 70 barils Eau-de-vie blanc ne se prenve, ayant droit au drawback.

Cour de paroisse pour la paroisse et la ville de la Nlle Orleans.

Augustin Ben vs. les créanciers.

SUR lecture et enrégistrement de la pétition et des autres documens relatifs à cette affaire, il est ordonné par la cour qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire ait lieu en cette cour le 18 Mai prochain (1830,) à l'effet de prendre en considération les affaires dû dit pétitionnaire, et de déduire les raisons (s'il en a) pour lesquelles la demande du dit pétitionnaire ne lui serait pas accordée. En attendant, toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont suspendues. Je certifie ce que dessus.

29 Avril Th. S. KENNEDY, greffier

AVIS.—Un élève en pharmacie, bien recommandé, trouverait à se placer avantageusement, en s'adressant au bureau de cette feuille. 10 février

---

TRAITES SUR BORDEAUX, à vendre par V. ROUMAGE.

VENTE PAR LE MARSHAL.

Madame Fox et autres contre Eichberger.

EN vertu de 2 writs de fieri facias à moi adressés par l'hon F Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, Samedi 8 Mai prochain à midi précis, au coin de la Bourse, encoignure des rues St Louis et Chartres, le nègre JOE, saisi dans l'affaire ci dessus.

8 Avril L. DAUNOY, Marshal.

Bain contre W. M'Cullen—& La Sourderie vs. Same.

EN vertu de 2 writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. G Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente publique, le Mercredi 19 du courant à midi, à la Bourse Hewlett, UN CHEVAL et un DRAY saisis dans l'affaire ci-dessus.

8 Mai. L. DAUNOY, *Marshal.*

Saint Mills contre Suber, Goodman &c Edouard Engelhand et autres, contre les propriétaires du Bateau à vapeur Pearl River.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. Charles Maurian, juge-président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, le lundi 24 Mai prochain, à midi à la Bourse, le Bateau à vapeur Pearl River, son ameublement, et ses appareux, saisis dans l'affaire ci dessus.

23 Avril L. DAUNOY, Marshal.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Chs. Maurian, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi 15 du courant, à midi, à la bourse Hewlett, une MAISON construite en bois, ayant 4 chambres et 2 cuisines doubles, située sur un terrain de [illegible] de face à la rue Girod, sur 80 pieds, plus ou moins de profondeur, saisie dans l'affaire de Mitchel Jones, Clk Syndic contre

«Cette crée étant la meilleure et dernière, ladite propriété sera vendue sans délai et dernier enchérisseur, à un crédit de 12 mois, en billets endossés payables à 8 pour 100, du jour de la vente, et hypothèque sur ladite propriété jusqu'à parfait paiement, conformément à un acte pour assurer les divers actes passés pour l'organisation des cours de cet Etat, et pour d'autres objets.

1er Mai. L. DAUNOY, *Marshal.*

Marguerite Guirot *contre* Williams.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. juge de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, le Lundi 10 Mai prochain, à 4 heures, en la cour de l'Hôpital, rue Ste. Anne, 4 poignées de [illegible] saisis dans l'affaire ci-dessus.

1er Mai Marshal.

Marty contre Masse.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente le Lundi 10 de Mai prochain, à 4 heures, au bureau du Marshal, rue Ste. Anne, cinq cors de chasse, 3 petites trompettes, 1 fusil à deux coups et un sac à plomb, saisis dans l'affaire ci-dessus.

30 Avril L. DAUNOY, Ml.

Rene L. Dunoyer, curateur de la succession de Suzette Fontaine, contre Auguste Lecompte.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. Charles Maurian, juge-président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, le Lundi 31 Mai prochain, à midi, à la Bourse, une négresse nommée Tousine, saisie dans l'affaire ci-dessus.

L. DAUNOY, Marshal.

30 Avril.

Thomas Laney contre *W. McCullen.*

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, lundi 15 courant, à midi, à la bourse d'Hewlett, un CHEVAL et un DRAY, No. 310, saisis dans l'affaire ci-dessus.

L. DAUNOY, *Marshal.*

6 Mai.

Elijah Crocker contre *Dr. J. Delile.*

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. [illegible]dez, juge conseiller de la cour de Cité, j'exposerai en vente, vendredi 4 Juin prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, une MAISON construite en bois, No. 92, située dans la rue Girod, entre les rues des Magasins et du Camp, mesurant 46 pieds plus ou moins de face, sur 80 de profondeur, saisie dans l'affaire ci-dessus.

L. DAUNOY, *Marshal.*

5 Mai.

Vanostin, A. Parker, Richard Corbet autres contre Harris & Wilson.

EN vertu de [illegible] writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. P. F. Smith juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente publique, le vendredi 4 Juin prochain, à la bourse Hewlett, à l'encoignure des rues Royale et St Philippe, une quantité de COMMESTIBLES, Comptoir et autres fournitures, saisis dans l'affaire ci dessus.

L. DAUNOY, *Marshal.*

4 Mai.

P. Hayes *contre* S. Debow.

EN vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente publique, Mardi 18 du courant, à 4 heures de l'après midi, sous le principal, 1 bureau, chaises, 1 armoir, tapis, livres, chaises &c., de plus 3 Vaches, saisis dans l'affaire ci-dessus.

3 mai. L. DAUNOY, marshal.

Bain *contre* McCullen.

EN vertu d'un writ de saisie, à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente publique, le Mardi 18 du courant, à l'heure de midi, à la bourse Hewlett, un Cheval et un Dray, saisis dans l'affaire ci-dessus.

8 mai L. DAUNOY, marshal

Perillat cadet contre *F. Nicole—L & L. Palmer* contre *le même.*

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente publique, jeudi, 20 du courant, à 4 heures de l'après-midi, à l'encoignure des rues Royale et St Philippe, une quantité de COMMESTIBLES, Comptoir et autres fournitures, saisis dans l'affaire ci dessus.

L. DAUNOY, *Marshal.*

6 Mai.

Panacée de Swaim.

Prix: $2 la Bouteille.

Pour la cure des scrofules, de la syphilitique, des rhumatismes, des ulcères, des tumeurs blanches, des maladies de foie, &c.

Cette Panacée a acquis une vaste célébrité dans presque toutes les parties du monde, autant par l'emploi qui en a été fait depuis longtems que dans les cures particulières. Depuis dix ans, l'efficacité de ce remède a approuvé qu'il est ce qu'on peut employer de mieux pour la guérison des scrofules, des ulcères chroniques dans le genier, des rhumatismes, des maladies de la peau et des os, des tumeurs blanches, et généralement de toutes les affections qui ont le caractère de l'ulcération, ainsi que des maladies nerveuses auxquelles sont sujettes les constitutions débiles; surtout il a été trouvé efficace contre la syphilitique et toutes les affections qui en dérivent, telles que les ulcères sur la gorge, au nez et au palais, les exanthèmes, &c. et tous les maux qui résultent de l'usage imprudent du mercure, &c. Une expérience nombreuse a prouvé que c'était un préservatif précieux pour les personnes bilieuses et débiles, et que son application dans les cas d'affections nerveuses et dyspeptiques comme pour les maladies intérieures dont la consommation annonce que les poumons sont attaqués, produit les plus heureux résultats.

Les effets extraordinaires de ce médicament lui ont valu l'approbation et les louanges d'une foule de personnes qui en ont fait usage, aussi bien que d'un très-grand nombre de médecins de la plus haute respectabilité et d'une pratique étendue. Voici quelques unes des attestations délivrées par ces personnes:

CERTIFICATS.

Du Dr. W. Gibson, professeur de chirurgie, à l'Université de Pennsylvanie à Philadelphie, &c. &c.

J'ai employé dans un grand nombre de constances, dans les trois dernières années, la Panacée de Mr. Swaim, et je l'ai toujours trouvée très efficace, surtout dans les cas de vices syphilitiques et d'affections résultant de l'emploi du mercure. Je n'hésite point à reconnaître que c'est un remède d'un prix inestimable.

17 Février 1823. W. GIBSON, *M. D.*

Du Dr. Valentine Mott, professeur de chirurgie à l'Université de New-York, chirurgien l'Hôpital d'York, &c. &c.

J'ai employé très fréquemment la Panacée de Swaim, tant dans les hôpitaux que dans les traitemens particuliers, et j'ai trouvé que c'est un remède efficace contre les [illegible] chroniques, syphilitiques et scrofuleuses, et [illegible] toutes [illegible] les plus obstinées.

New-York, 1er Mai [illegible] VALENTINE MOTT, *M. D.*

Du Dr. Thomas Parke, Président du Collége des Médecins de Philadelphie, chirurgien médecin de l'Hôpital de la Pennsylvanie, professeur de chirurgie.

Après avoir été témoin de l'effet extraordinaire de la Panacée de Swaim par R. C. Taylor, et d'après le témoignage authentique de plusieurs de nos plus célèbres chirurgiens, je me suis porté à employer un remède très-utile dans toutes les affections chroniques scrofuleuses, syphilitiques, ou provenant de l'emploi du mercure, ainsi que dans beaucoup d'autres maladies.

Philadelphie, (rue Louis) 1824. THOMAS PARKE, *M. D.*

Le propriétaire garantit que cette Panacée ne contient ni mercure ni aucune autre drogue d'un effet semblable.

Pour mettre le public en garde contre les falsifications, la Panacée sera mise à l'avenir dans des bouteilles rondes cannelées en long, et portera les mots; "Swaim's Panacea—Philada." [illegible] dans le verre, et le papier qui recouvre le bouchon sera signé par le propriétaire. Ces bouteilles étant [illegible], elles sont très fortes et ne doivent pas risque de se rompre, même dans les climats les plus chauds.

Wm. SWAIM, Propriétaire.

Philadelphie,

On trouvera toujours chez les soussignés, au prix de Philadelphie, un grand assortiment de médicamens chimiques.

G. [illegible]RGAN & BROTHERS.

Seuls agents généraux pour cette ville. Rue de la Levée, No. 24. 5 avril—3m

---

GUILLAUME a l'honneur de prévenir le public, que les bains de l'Hôtel de la Marine sont en grande activité; il n'a rien négligé pour que les personnes qui désirent être servies avec promptitude n'aient rien à souhaiter tant pour l'exactitude que pour la propreté.

On trouvera aussi dans cet établissement des consommés de santé, des bouillons rafraîchissans et une carte variée pour les personnes qui voudront déjeuner en sortant du bain, en prévenant le garçon dix minutes d'avance.—Le prix des bains est de 4 escalins.

6 mai—30f.

Nourrice a Louer.

ON offre à louer une mulatresse ayant un enfant âgé de six semaines, comme Nourrice. Elle est très saine, et en même tems bonne à tous services. S'adresser au bureau de cette feuille. 7 Mai